

Architecture prévisionnelle du Programme FEDER/FSE+/FTJ 2021-2027 Auvergne-Rhône-Alpes, Rhône Saône et Massif central

PRIORITE 1 - Recherche, Innovation, Numérique, Compétitivité et Réindustrialisation (FEDER - Objectif stratégique 1 : Une Europe plus intelligente)
Objectif spécifique 1.1 - Améliorer les capacités de recherche et d'innovation ainsi que l'utilisation des technologies de pointe
Type d'action 1.1.1 : Accompagner les projets de recherche et de développement dans les domaines d'excellence régionaux (DOMEX)
Type d'action 1.1.2 : Soutenir et développer les infrastructures de RDI et aux pôles d'innovation
Type d'action 1.1.3 : Accompagner la valorisation et le transfert de technologies par la création d'entreprises de haute technologie issues des organismes de recherche
Type d'action 1.1.4 : Animer la stratégie régionale d'innovation
Type d'action 1.1.5 : Accompagner les porteurs de projets publics et privés au montage de projets européens dans le domaine de la recherche, l'innovation et le développement
Objectif spécifique 1.2 - Tirer pleinement parti des avantages de la numérisation au bénéfice des citoyens, des entreprises et des pouvoirs publics
Type d'action 1.2.1 : Accompagner les entreprises dans leurs transformations digitales
Type d'action 1.2.2 : Développer les services numériques permettant d'améliorer la relation entre administrations publiques et citoyens dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la mobilité...
Type d'action 1.2.3 : Soutenir les lieux et espaces promouvant les services et compétences numériques.
Objectif spécifique 1.3 - Renforcer la croissance et la compétitivité des PME
Type d'action 1.3.1 : Développer les actions collectives à destination des PME
Type d'action 1.3.2 : Soutenir le développement des PME
Type d'action 1.3.3 : Structurer les filières prioritaires régionales
Objectif spécifique 1.4 - Développer les compétences en ce qui concerne la spécialisation intelligente, la transition industrielle et l'esprit d'entreprise
Type d'action 1.4.1 : Favoriser et accompagner les implantations d'entreprise en Auvergne-Rhône-Alpes
PRIORITE 2 - Transition énergétique et environnement (FEDER - Objectif stratégique 2 : Une Europe plus verte)
Objectif spécifique 2.1 - Favoriser les mesures en matière d'efficacité énergétique
Type d'action 2.1.1 : Soutenir la rénovation énergétique des logements à destination des publics fragiles
Type d'action 2.1.2 : Soutenir la rénovation énergétique et à la construction des bâtiments tertiaires publics
Type d'action 2.1.3 : Soutenir la rénovation du parc privé de logement
Objectif spécifique 2.2 - Prendre des mesures en faveur des énergies provenant de sources renouvelables
Type d'action 2.2.1 : Développer les énergies renouvelables
Objectif spécifique 2.3 - Développer les systèmes, réseaux et équipements de stockage énergétiques intelligents à l'échelon local
Type d'action 2.3.1 : Appuyer les projets expérimentaux dans le domaine énergétique
Objectif spécifique 2.4 - Favoriser l'adaptation au changement climatique, la prévention des risques et la résilience face aux catastrophes
Type d'action 2.4.1 : Développer les solutions fondées sur la nature
Objectif spécifique 2.6 - Favoriser la transition vers une économie circulaire
Type d'action 2.6.1 : Réduire et valoriser des déchets
Objectif spécifique 2.7 - Améliorer la biodiversité, renforçant les infrastructures vertes en milieu urbain et réduisant la pollution
Type d'action 2.7.1 : Accompagner les actions de préservation et de restauration des infrastructures vertes et bleues qui contribuent aux objectifs du SRADDET
Type d'action 2.7.2 : Recycler le foncier pour accompagner le développement des territoires
Objectif spécifique 2.8 - Mettre en place une mobilité durable, intelligente, intermodale et résiliente face aux facteurs climatiques aux niveaux national, régional et local, notamment en améliorant l'accès au RTE-T et la mobilité transfrontalière
Type d'action 2.8.1 : Développer la mobilité à énergies renouvelable notamment via l'hydrogène
Type d'action 2.8.2 : Développer le report modal des marchandises en favorisant l'accès au RTE-T
Type d'action 2.8.3 : Développer le report modal des voyageurs en développant et promouvant la mobilité durable et intermodale
PRIORITE 3 - Connectivité numérique (FEDER - Objectif stratégique 3 : Une Europe plus connectée)
Objectif spécifique 3.1 - Renforcer la connectivité numérique
Type d'action 3.1.1 : Finaliser la couverture Très Haut Débit (THD) de la Région Auvergne Rhône Alpes (territoire auvergnat uniquement)
PRIORITE 4 - Santé et Tourisme (FEDER - Objectif stratégique 4 : Une Europe plus sociale)
Objectif spécifique 4.4 - Assurer l'égalité d'accès aux soins de santé en développant les infrastructures, y compris les soins primaires
Type d'action 4.4.1 : Améliorer l'accessibilité des soins en Auvergne-Rhône-Alpes
Objectif spécifique 4.5 - Renforcer le rôle de la culture et du tourisme dans le développement économique, l'inclusion sociale et l'innovation sociale
Type d'action 4.5.1 : Accompagner les projets publics à dimension touristique, sportive ou culturelle de portée régionale
Type d'action 4.5.2 : Soutenir les projets de tourisme social et éducatif
PRIORITE 5 - Approches territoriales (FEDER - Objectif stratégique 5 : Une Europe plus proche des citoyens)
Objectif spécifique 5.1 - prendre des mesures en faveur d'un développement social, économique et environnemental intégré, du patrimoine culturel et de la sécurité dans les zones urbaines
Type d'action 5.1.1 : Accompagner les territoires urbains fragiles d'Auvergne-Rhône-Alpes
Objectif spécifique 5.2 - prendre des mesures en faveur d'un développement social, économique et environnemental intégré au niveau local, du patrimoine culturel et de la sécurité, y compris, dans les zones rurales et côtières, par le développement local mené par les acteurs locaux
Type d'action 5.2.1 : Accompagner les territoires ruraux fragiles d'Auvergne Rhône Alpes
PRIORITE 6 - RHONE SAONE (FEDER - Objectif stratégique 5 : Une Europe plus proche des citoyens)
Objectif spécifique 2.5 - Favoriser l'adaptation au changement climatique, la prévention des risques et la résilience face aux catastrophes
Objectif spécifique 2.7 - Améliorer la biodiversité, renforçant les infrastructures vertes en milieu urbain et réduisant la pollution
Objectif spécifique 2.8 - Développer un RTE-T durable, intelligent, sûr, intermodal et résilient face aux facteurs climatiques
Objectif spécifique 4.5 - Renforcer le rôle de la culture et du tourisme dans le développement économique, l'inclusion sociale et l'innovation sociale
PRIORITE 7 - MASSIF CENTRAL (FEDER - Objectif stratégique 5 : Une Europe plus proche des citoyens)
Objectif spécifique 1.3 - Renforcer la croissance et la compétitivité des PME
Objectif spécifique 2.7 - Améliorer la biodiversité, renforçant les infrastructures vertes en milieu urbain et réduisant la pollution
Objectif spécifique 2.8 - Développer un RTE-T durable, intelligent, sûr, intermodal et résilient face aux facteurs climatiques
Objectif spécifique 4.5 - Renforcer le rôle de la culture et du tourisme dans le développement économique, l'inclusion sociale et l'innovation sociale
Objectif spécifique 5.2 - Prendre des mesures en faveur d'un développement social, économique et environnemental intégré au niveau local, du patrimoine culturel et de la sécurité, y compris, dans les zones rurales et côtières, par le développement local mené par les acteurs locaux
PRIORITE 8 - Formation, Emploi, Création, Orientation, Santé (FSE+ - Objectif stratégique 4 : Une Europe plus sociale)
Objectif spécifique 4.1 - Améliorer l'accès à l'emploi de tous les demandeurs d'emploi, notamment des jeunes et des chômeurs de longue durée, et des personnes inactives, et en promouvant l'emploi indépendant et l'économie sociale
Type d'action 8.1.1 : Animer la dynamique entrepreneuriale régionale et accompagner la création d'entreprises
Type d'action 8.1.2 : Accompagner le développement de l'économie sociale et solidaire (ESS)
Objectif spécifique 4.5 - Promouvoir l'égalité d'accès et la participation aboutie à une éducation ou formation inclusive et de qualité, en particulier pour les groupes défavorisés, de l'éducation et l'accueil des jeunes enfants à l'éducation et la formation des adultes en passant par l'enseignement général et l'enseignement et la formation professionnels et par l'enseignement supérieur, et faciliter la mobilité à des fins d'apprentissage pour tous
Type d'action 8.5.1 Soutenir et développer les parcours de formation
Type d'action 8.5.2 Soutenir la mise en œuvre de la politique régional d'orientation
Type d'action 8.5.3 Accompagner les actions en faveur de l'enseignement supérieur
Objectif spécifique 4.6 - Promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie, notamment les possibilités de perfectionnement professionnel et de requalification flexibles pour tous en tenant compte des compétences numériques, mieux anticiper les changements et les nouvelles exigences en matière de compétences fondées sur les besoins du marché du travail, faciliter les transitions professionnelles et promouvoir la mobilité professionnelle
Type d'action 8.6.1 : Accompagner les entreprises et des salariés pour anticiper et faciliter les transitions professionnelles notamment par la formation des salariés
Objectif spécifique 4.9 - Améliorer l'égalité d'accès en temps utile à des services abordables, durables et de qualité ; moderniser les systèmes de protection sociale, y compris en promouvant l'accès à la protection sociale ; améliorer l'accessibilité, l'efficacité et la résilience des systèmes de soins de santé et des services de soins de longue durée
Type d'action 8.9.1 : Promouvoir et former aux métiers de la santé et du sanitaire et social
Type d'action 8.9.2 : Sensibiliser, informer, et prévenir les publics sur l'éducation à la santé
Type d'action 8.9.3 : Accompagner et appuyer le développement des structures de santé pour améliorer l'accès aux soins
PRIORITE 9 - FONDS DE TRANSITION JUSTE (FTJ)
PRIORITE 10 - ASSISTANCE TECHNIQUE (FEDER, FSE+ et FTJ)